

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

*Pour diffusion immédiate*

### Première vague de certification début 2010

**SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE, LE 24 SEPTEMBRE 2009 – « Le train de la certification des boisés de la Beauce est définitivement sur ses rails. Nous sonnons la cloche du départ ». Le président de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, Monsieur Marc-Yvon Poulin, a fait cette image au moment d'annoncer officiellement la première vague de certification FSC des boisés de la Beauce, pour le début de 2010.**

Cette première vague regroupera au moins 250 propriétaires pour une superficie moyenne certifiée de 10 000 hectares. « Et ce n'est qu'un début car, au fil des assemblées que nous avons tenues de janvier à juin, les propriétaires de boisés ont été très nombreux à manifester leur intérêt pour la certification et leur intention de joindre le groupe de propriétaires certifiés de l'Association », ajoute le président.

L'Association a rencontré un millier de propriétaires au fil des 11 assemblées publiques qu'elle a tenues un peu partout sur son territoire. Par la suite, 430 personnes se sont présentées à l'une ou l'autre des cinq rencontres en petit groupe, de sorte que 250 propriétaires ont signé la lettre d'entente marquant leur adhésion au groupe de certification de l'Association.

« Grâce au dynamisme des propriétaires de boisés et de leur Association, la Beauce sera au rendez-vous quand se pointera la reprise dans l'industrie forestière et que celle-ci se tournera vers la forêt privée pour s'approvisionner en bois certifié, afin de répondre à la demande de leurs clients d'affaires », fait valoir Marc-Yvon Poulin.

#### **FSC**

L'Association a choisi le registraire SmartWood, pour la réalisation des deux prochaines étapes de la certification FSC, soit le pré-audit et l'audit.

Le pré-audit, qui se fera en novembre, est comme un premier examen visant à valider le mode de fonctionnement établi par l'Association à titre de mandataire des propriétaires certifiés de la Beauce. L'audit, qui constitue l'enregistrement officiel, se déroulera en janvier 2010, donnant lieu à la délivrance du certificat officiel FSC.

Le choix de la bannière FSC par l'Association est stratégique, puisque c'est la norme de certification forestière qui s'est imposée le plus rapidement, tant auprès des écologistes que des milieux forestiers et de l'industrie du meuble. Par exemple, 90 % du bois d'oeuvre vendu chez Rona provient de forêts certifiées, sous trois bannières. Son intention est d'atteindre 100 % d'ici 2010. Voulant promouvoir FSC, Rona s'est donné pour objectif, d'ici la fin de 2012, que la proportion de bois d'oeuvre certifié FSC passe de 5 % à 25 %.

### **À propos de l'Association**

Fondée en 1962 par les producteurs de bois beaucerons, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a pour mission de représenter, défendre et promouvoir les intérêts économiques et sociaux des propriétaires, dans un esprit d'équité, d'innovation et de développement durable. L'Association administre le Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce au nom des 11 200 propriétaires de boisés du territoire, et leur offre une gamme étendue de services au meilleur coût possible. Son territoire s'étend sur une soixantaine de municipalités où la forêt couvre 400 000 hectares de terrain, soit plus de 70 % de sa superficie.

-30-

Source : Michel Roy, directeur des communications  
Tél. : 418 228-5110  
michel.roy3@globetrotter.net

**Ensemble**  
*pour une forêt d'avenir*